

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2013



SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	P. 4
L'ÉQUIPE	P. 6
LES JEUNES ACCUEILLIS A LA MISSION LOCALE EN 2013	P. 7
AXE 1 : ACCOMPAGNEMENTS	
LA CITOYENNETE	
o Les aides financières directes	P. 10
o Les chèques mobilité	P. 11
o Le Fonds d'Aide aux Jeunes	
LE LOGEMENT	P. 12
LA SANTE	P. 13
o J'me protège, J'te protège	P. 14
ACCOMPAGNEMENTS VERS LA FORMATION	
o Le Parcours d'Orientation Professionnelle	
o Collectif	P. 15
o Individuel	P. 16
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	
o Contrat d'insertion dans la Vie Sociale	P. 18
o Accompagnement spécifique des jeunes diplômés bénéficiaires du RSA	P. 20
o Accompagnement RSA Mission Locale	P. 22
o Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	P. 23
o 6 mois pour l'Emploi	P. 25
o 50 passeports pour l'Emploi	P. 26
o Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	P. 28
o Parrainage	P. 30
AXE 2 : ACCES A L'EMPLOI ET A L'ENTREPRISE	
PREPARATION VERS L'EMPLOI	
o Atelier de Préparation à l'Alternance	P. 33
o Module de Communication et de Comportement Professionnel	P. 34
o Bilan d'Evaluation Vers l'Emploi	P. 35
o Maux d'écrit	P. 37
o Emploi, Genre et Parité	P. 38
MISE EN RELATION AVEC L'ENTREPRISE	
o Kiosque Emploi	P. 39
o Opérations de pré-recrutement	P. 40
o Forum de l'Emploi et de la Formation	P. 42
o Emplois d'Avenir	P. 45
AXE 3 : INGENIERIE TERRITORIALE ET PARTENARIATS	
o Dynamis'Act	P. 47
o Partenariat ID-District 77 Sud de football	P. 50
ANNEXES	
o Accueil et suivi en chiffres	P. 53
o Les antennes de la Mission Locale	P. 63

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Une réalité qui dépasse la volonté !

Il y a un an déjà, à l'occasion du rapport d'activité 2012, nous vous présentions succinctement la décision de transfert que nous devons opérer vers l'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS) afin de procéder au rapprochement de la Mission Locale du Sud-ouest Seine-et-Marne avec la Maison de l'Emploi Melun Val de Seine.

L'année 2013 a donc été cadencée par cette opération pour laquelle nous avons dû passer, au fur et à mesure des mois, les différentes étapes qui nous ont conduites, le 7 novembre 2013, à la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de MEI-MVS. A cette occasion, de nombreux partenaires ont répondu présent pour nous accompagner et comprendre les enjeux de cette nouvelle association sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



Le 7 novembre 2013, c'est aussi le jour où des positions de principe se sont télescopées lorsqu'il s'est agi d'échanger sur les conditions du transfert, la mise à niveau des salariés en termes social notamment ou encore la pérennité de certaines activités. En effet, malgré la ferme intention et le volontarisme du Président de la Communauté d'Agglomération, également Président de MEI-MVS, de mettre en place les conditions d'une équipe unie en harmonisant le cadre et l'environnement de travail, ce dernier s'est heurté à une position beaucoup moins optimiste de la part du représentant de l'Etat, le Responsable de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE Ile-de-France.

A cette date, le représentant de l'Etat évoque les grandes incertitudes qui résident quant au maintien des crédits de fonctionnement alloués à la Maison de l'Emploi dans le cadre de sa convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) et appelle le Président à la plus grande prudence sur la pérennité de l'ensemble des emplois sur l'activité Maison de l'Emploi reprise par MEI-MVS.

Dès lors, sont venues se surajouter aux inquiétudes déjà prégnantes d'un certain nombre de salariés de nouvelles relatives à ces annonces qui vont contribuer à installer un climat social tendu et persistant qui connaîtra une évolution régulière.

La Mission Locale ne sera pas épargnée pour autant dans la mesure où, tout au long de l'année 2013, nous n'avons eu de cesse d'observer une veille dans la perspective de ce rapprochement en termes de ressources humaines notamment en faisant le choix de ne pas remplacer certains départs, de recruter, quand le « jeu » du recrutement et des procédures à suivre dans ce cadre l'ont permis, des personnels de la Maison de l'Emploi ou bien encore, d'un point de vue financier, de ne laisser aucune place à la négociation individuelle sur les augmentations de salaires.

Et c'est dans ce contexte à la fois compliqué et difficile que nous avons dû tenir le respect des objectifs sur lesquels nous étions engagés auprès de nos différents financeurs au bénéfice des jeunes que nous avons reçus.

C'est ainsi, qu'en 2013, la Mission Locale a encore su se hisser au premier plan en réalisant par exemple la plus forte prescription d'Emplois d'Avenir (EAV) avec 175 réalisations au 31 décembre de l'année (ce qui nous place comme la Mission Locale ayant obtenu les meilleurs résultats de Seine-et-Marne –qui comprend 12 missions locales- et qui atteint le top 10 de l'Île-de-France –qui en comprend 76-), en maintenant le réseau de Parrainage comme le plus important d'Île-de-France avec 180 bénéficiaires, en permettant à 248 jeunes d'accéder à un Parcours d'Orientation Professionnelle, en intégrant plus de 400 jeunes orientés par Pôle emploi pour un Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi ou encore, 596 jeunes qui auront bénéficié de notre action individuelle cofinancée par le Fonds Social Européen...

L'année passée, nous écrivions que le début ne laisse jamais présager la fin. Pour autant, quel que soit la fin annoncée, il reste essentiel, qu'en toute circonstance, la préparation et l'anticipation soient au rendez-vous. Les situations que la Mission Locale vit depuis plusieurs années maintenant sur ce sujet précis, ne sont absolument pas propices à l'exigence de qualité que nous posons pour la mise en œuvre de notre offre de services ; et donc pour les jeunes.

La fragilisation de l'action menée par la Maison de l'Emploi, la refonte d'un nouveau cahier des charges et donc, les réorientations stratégiques voulues par l'Etat ne doivent pas, à terme, voire à très court terme, fragiliser également l'action de la Mission Locale en laissant poindre une fragilisation financière de MEI-MVS.

Il appartiendra par conséquent à nos élus de décider ce qu'il conviendra de faire pour continuer à porter l'adage qui est celui des missions locales depuis leur création et que nous portons depuis 1992 :

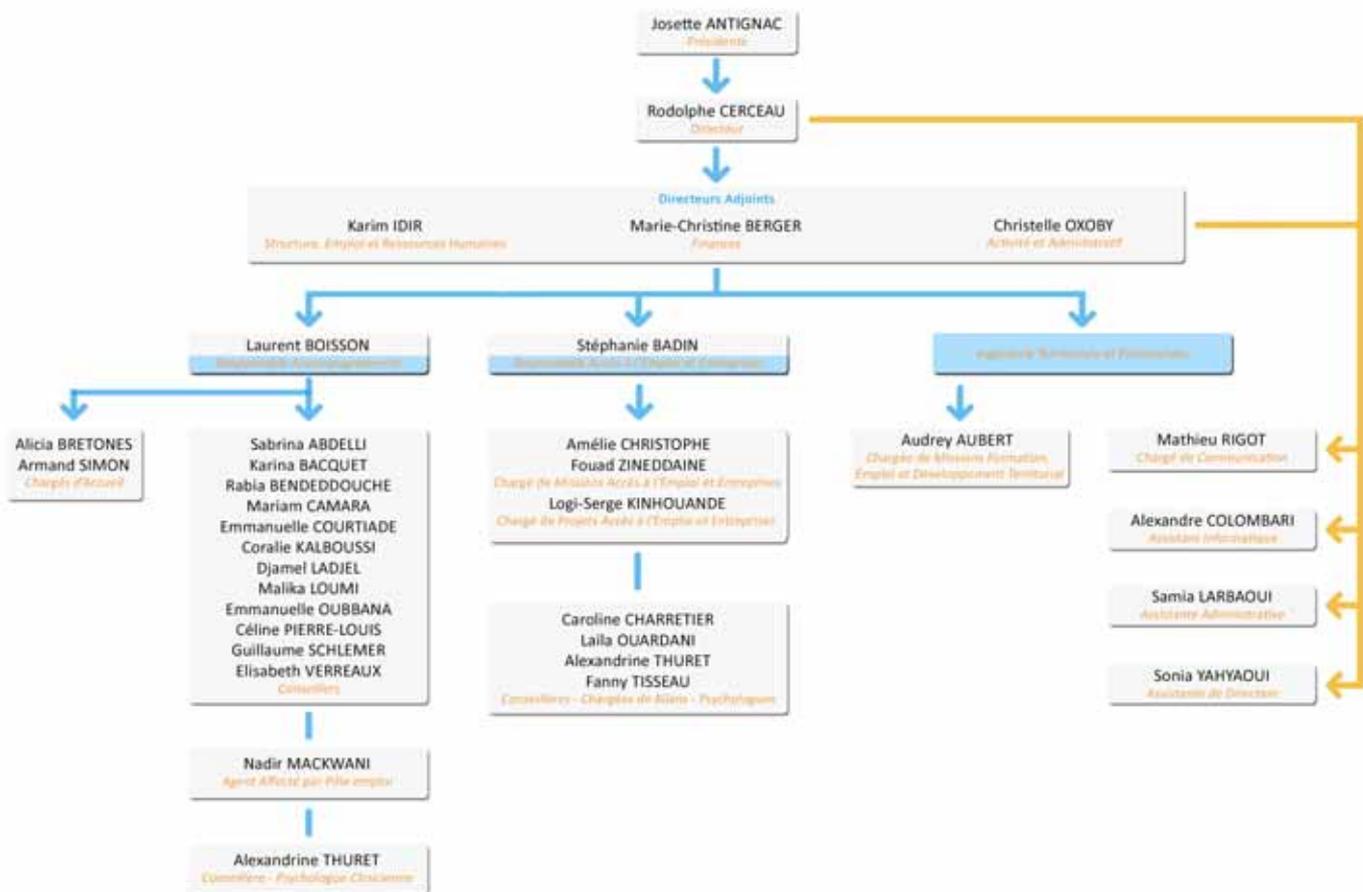
« Construire ensemble une place pour tous les jeunes ».

Enfin, nous soulignons que ce rapport s'inscrit dans un développement durable. La typologie choisie pour son élaboration, le « century », est en effet celle qui nécessite le moins d'encre pour son impression.

Le « century » deviendra très prochainement la police usuelle de la Mission Locale.

**La Présidente d'Insertion & Développement,
Josette ANTIGNAC.**

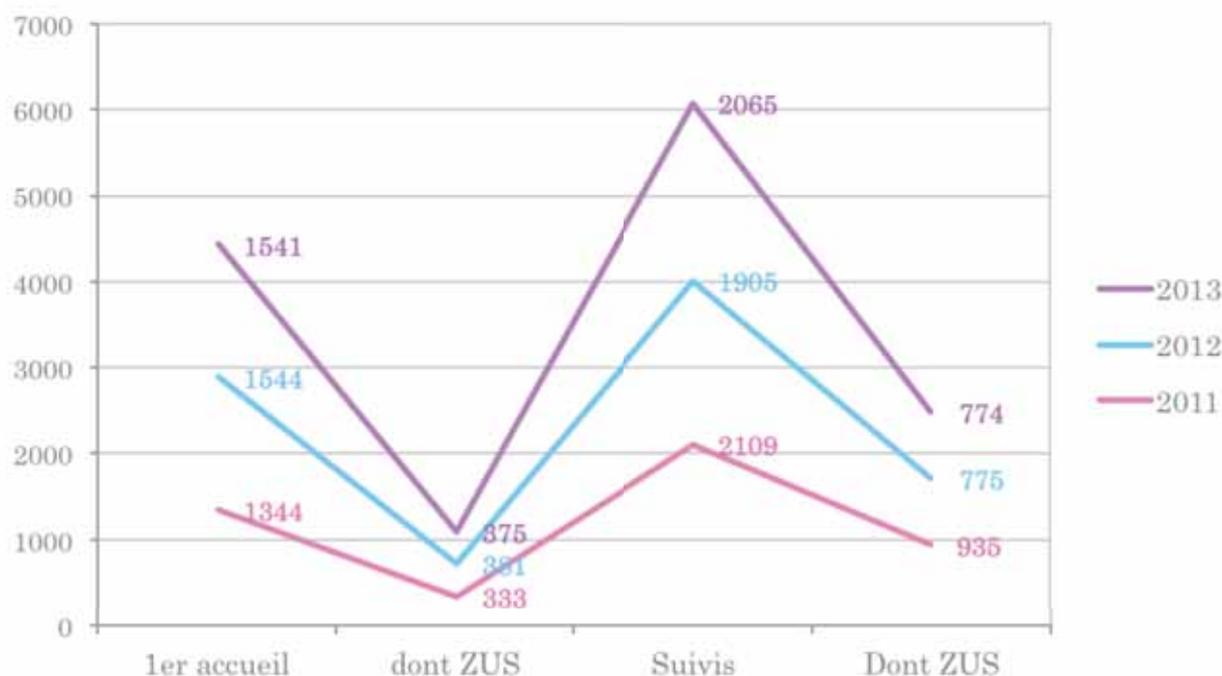
L'ORGANIGRAMME AU 31.12.2013



LES JEUNES ACCUEILLIS A LA MISSION LOCALE EN 2013

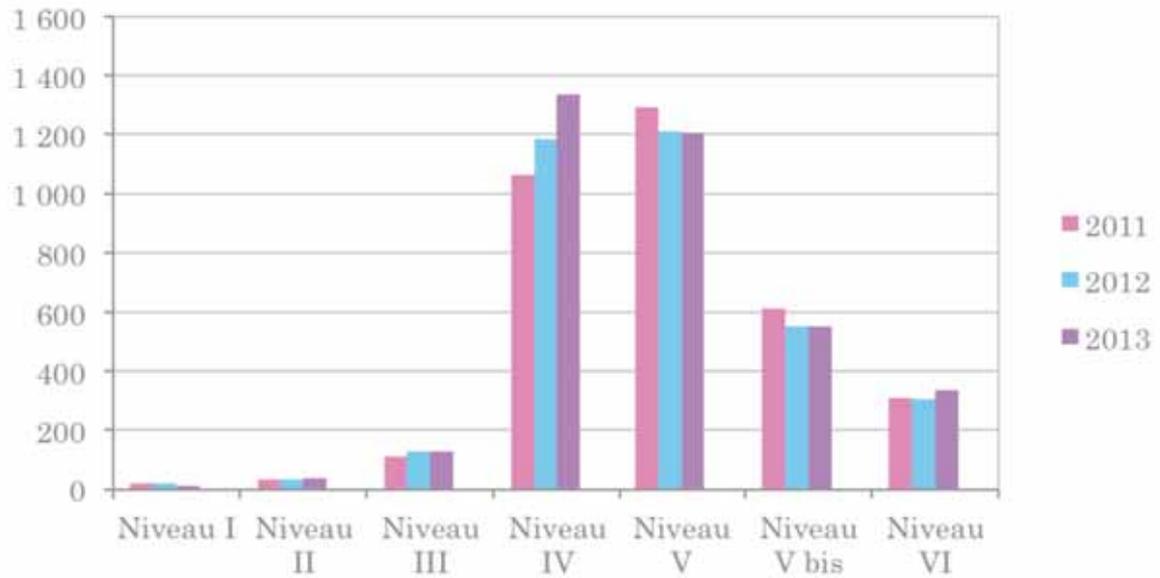
Evolution du nombre des jeunes reçus pour la 1^{ère} fois à la Mission Locale et reçus en suivi

	2011	2011	2012	2012	2013	2013
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
1er Accueil	708	634	795	743	804	737
Dont 1er Accueil Zus	169	164	194	187	190	185
Suivis	1 115	991	1 029	872	1 056	1 009
Dont Suivis Zus	500	435	410	365	394	380

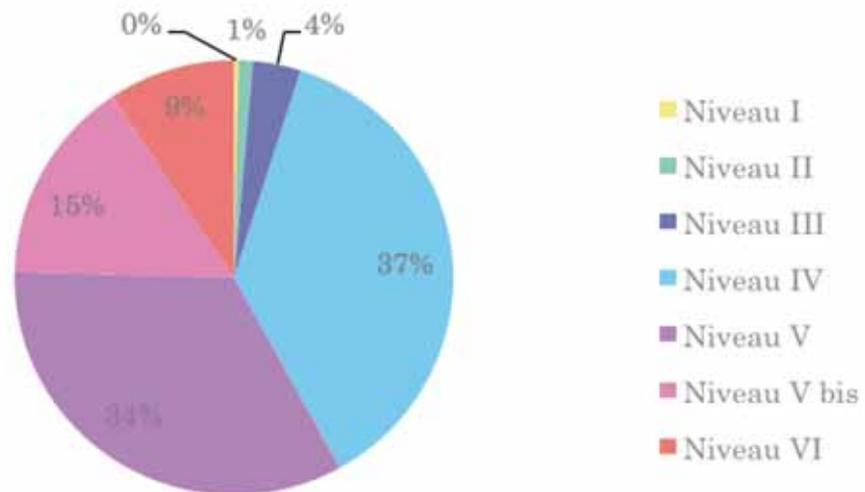


Cela fait maintenant deux années consécutives que le nombre de jeunes reçus pour la 1^{ère} fois à la Mission Locale dépasse 1500. Ce chiffre reste inquiétant pour notre économie et surtout pour l'emploi des jeunes. En 3 ans, les situations emploi des jeunes accueillis à la Mission Locale ont connu une baisse de 20%, et cela malgré la mise en place de nouveaux contrats comme les emplois d'avenir et les contrats de génération.

Evolution du niveau scolaire des jeunes accueillis à la Mission Locale



Répartition du public reçu par niveau



AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT



LES AIDES FINANCIERES DIRECTES

Les Chèques Mobilité

DESCRIPTIF

Financés par la Région Ile-de-France, les chèques mobilité permettent d'aider les jeunes inscrits à la Mission Locale dans un parcours d'insertion professionnelle, en vue de faciliter leur recherche d'emploi. Ils permettent l'achat d'un titre de transports auprès de la RATP, de la SNCF et des sociétés de transport en Ile-de-France.

Depuis le 1^{er} octobre 2011, la Région a mis en place pour tous les jeunes en insertion (Avenir jeunes, Ecole de la 2^{ème} chance, Programme Régional Qualifiant), la gratuité des transports. Pour les autres (1^{er} mois d'emploi, entretien d'embauche, recherche d'emploi, participation à une action...), l'aide s'élève à 80%.

EN 2013

Le montant dépensé s'élève à 32 116,00€, et 680 dossiers ont été instruits.

FINANCEUR



LES AIDES FINANCIERES DIRECTES

Le Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)

OBJECTIF

Ce dispositif permet l'attribution d'aides financières pour apporter un secours d'urgence et ou soutenir un projet d'insertion.

DESCRIPTIF

Le fonctionnement du FAJ est placé sous la responsabilité du Président du Conseil Général de Seine-et-Marne. Les demandes d'aide font l'objet d'une analyse en Commission Locale d'Appui, présidée par un Conseiller Général.

Les aides sont attribuées rapidement sous forme d'un ou plusieurs versements, directement au jeune ou à un prestataire. Dans certains cas, des aides d'urgence peuvent être débloquées immédiatement sous forme de tickets service.

EN 2013

Le montant dépensé s'élève à 33 446,78€, et a concerné 253 jeunes.

FINANCEUR



LE LOGEMENT

PARTICIPATIONS

- Au groupe de travail sur le logement des jeunes de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine.
- A un nouveau groupe de travail sur la création d'une structure d'accueil « parents isolés ».
- Rencontres avec les COPAL. (Interruption de mai à octobre)
- Commissions d'attribution de logement au FJT la Passerelle

Les commissions et les rencontres sont préparés en amont afin de remonter les informations sur les usagers ou des demandeurs aux structures et un retour est fait aux conseillers qui ont des jeunes concernés. Cela permet un échange d'informations afin que chacun puisse prendre de bonnes décisions.

Une veille est effectuée sur les informations liées au logement afin de pouvoir informer au mieux l'équipe.

Un lien est maintenu avec le SIAO (urgence et insertion) afin que nous puissions effectuer les orientations le plus efficacement.

LA SANTE

OBJECTIF

- Faciliter l'accès aux soins physiques et psychiques des jeunes
- Proposer des actions d'information, de prévention et de sensibilisation

DESCRIPTIF

- Convention de partenariat pour 50 jeunes avec la CPAM pour des prises en charge du ticket modérateur à destination des jeunes de 16 à 25 ans révolus concernés par un projet d'insertion professionnelle.
- Orientation sur des bilans de santé gratuits dans les centres de santé de Saint-Fargeau-Ponthierry et Dammarie-les-Lys, ainsi que la Maison Départementale des Solidarités Melun Val de Seine notamment la PMI et l'Unité de Planification Familiale.
- Orientation vers la consultation précarité permettant aux jeunes sans couverture sociale de voir un médecin gratuitement.
- Orientation vers le CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) permettant le dépistage par une prise de sang du virus de SIDA, du virus des hépatites B et C, de la syphilis et par un bilan urinaire de la présence des chlamydiae.
- Accompagnement des jeunes en souffrance psychique par la Conseillère Psychologue Clinicienne de La Mission Locale et développement du partenariat (CMP, MDPH, EDI, UEROS, Ecole de la Deuxième Chance, MDS Melun Val de Seine, CAARUD, ...)
- Mise en place des ateliers « J'me protège, j'te protège » permettant d'aborder les questions relatives aux méthodes contraceptives et aux infections sexuellement transmissibles.
- Mise à disposition gratuite de préservatifs féminins et masculins.

EN 2013

La conseillère psychologue d'Insertion et Développement a reçu 38 personnes en entretiens individuels. Parmi ces jeunes, 29 n'avaient jamais été rencontrés, 18 sont des filles et 16 d'entre eux vivent en ZUS.

FINANCEURS



J'ME PROTEGE, J'TE PROTEGE

OBJECTIF

- Prévenir et informer concernant les IST, l'IVG et les grossesses non désirées,
- Informer sur les différentes méthodes de contraception,
- Conseiller et orienter afin que les personnes participant à l'action sachent où trouver des informations et auprès de quelles structures elles peuvent s'adresser.

DESCRIPTIF

A travers différents exercices ludiques, le but est d'informer les jeunes participants, concernant les thèmes cités précédemment, mais aussi qu'ils sachent vers quelles structures s'orienter en cas de besoin. Ainsi, il s'agit de les rendre acteurs de leur santé et de leur permettre de réfléchir concrètement sur ces questions.

Les exercices ludiques permettent aux jeunes de s'exprimer librement sur les différents sujets. L'action comprend 6 sessions d'une journée chacune, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

33 jeunes ont été accueillis sur cette action, dont 18 filles et 11 personnes habitant en ZUS.

FINANCEURS

FNPEIS



LE PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Collectif

OBJECTIF

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans de formation générale ou technique de niveau 6 à 4 (priorité aux 6 et 5) vers l'émergence et/ou la construction d'un projet professionnel.

DESCRIPTIF

Le POP s'articule autour de 3 phases :

- Phase d'exploration de 30 heures minimum réalisée sur 15 jours, cette phase permet aux jeunes de travailler sur la connaissance de soi, des potentiels et des capacités, de faire des choix et de finaliser un projet, de découvrir le monde du travail, les métiers... :
 - Connaissance de soi
 - Connaissance de l'environnement socioprofessionnel
 - Choix et finalisation du projet professionnel
- Phase de découverte de 30 heures minimum avec ateliers collectifs de recherche de stages :
 - Stages en entreprise
 - Stages de Découverte de l'Apprentissage et des Métiers (SDAM) en CFA
 - Plateaux techniques en centre de formation (payants)
- Phase de stratégie d'objectifs, phase de suivi et de synthèse d'une heure, permettant une concertation individuelle avec l'un des animateurs.

Un compte rendu lors de la synthèse finale est transmis aux prescripteurs/conseillers sur l'ensemble du parcours et des étapes à mettre en œuvre pour la construction du projet professionnel.

LE PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Individuel

OBJECTIF

Elaborer et/ou valider un projet professionnel à l'aide d'une approche individuelle personnalisée : choisir un métier et les différentes voies d'accès pour y arriver.

DESCRIPTIF

Accompagnement personnalisé se déroule sur 25H dont la fréquence des entretiens est adaptable en fonction des disponibilités de la personne. Les entretiens ont une durée de 2H.

Le POPI s'articule en 3 phases :

- Phase d'exploration
- Phase de découverte concrète
- Phase de stratégie d'objectifs.

Les modules des POP :

- Travailler sur soi et ses aspirations professionnelles.
- Mettre à plat ses acquis scolaires et professionnels.
- Les tests :
 - Inventaire d'intérêts professionnels basé sur la typologie de Holland (RIASEC)(IRM-R)
 - Inventaire des Valeurs Interpersonnelles est un test destiné à évaluer les systèmes de valeurs interindividuelles (SIV)
 - Inventaire des Valeurs Personnelles est un test destiné à évaluer le système de valeurs d'un individu (SIV)
 - « Batterie Multifactorielle d'Aptitudes NV7 » est un outil d'évaluation des capacités (NV7)
- Connaissance du marché du travail et de l'environnement professionnel. Mieux connaître le monde du travail et de l'environnement socio-économique.
- Permettre au jeune d'accéder facilement à l'ensemble des informations disponibles sur les métiers, fonctions, secteurs d'activité, entreprises...
- Accéder à des informations sur le marché du travail et le droit du travail
- Appréhender les contraintes propres aux métiers et aux secteurs d'activité dans lesquels le jeune souhaite s'investir
- Vérifier ses capacités aux contraintes habituelles (horaires, relations avec les employeurs...)

Présenter les différents dispositifs de formation, pré qualification, qualifiante, diplômante, certifiante, remise à niveau, autres (VAE, ..), ainsi que les contrats en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation), et les contrats aidés (Emplois d'Avenir, ...)

Les POP ne doivent pas dépasser une durée de 6 mois (le parcours moyen est de deux mois)

EN 2013

- o 248 jeunes ont validé un Parcours d'Orientation Professionnelle, 196 POP collectifs, et 55 POP Individuels,
- o 111 jeunes résidents en ZUS
- o Les femmes sont surreprésentées à plus de 55%

Les secteurs d'activités les plus explorés pendant leur parcours POP :



Les sorties à l'issue des POP :

	POP CO	POPI	TOTAL EN %
FORMATION	10	9	8%
EMPLOI	106	24	52%
RECHERCHE D'EMPLOI OU DE FORMATION	44	14	23%
ABSENCE DE CONTACT	35	4	16%
AUTRE (REPRISE D'ETUDES, ETC.)	1	4	2%
TOTAL	196	55	100 %

FINANCEUR



CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

PUBLIC

Jeunes 16/25 ans suivis par la Mission Locale et plus particulièrement les jeunes de niveau infra 5.

OBJECTIF

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation d'un projet d'insertion dans un emploi durable ou dans leur projet de création ou de reprise d'une activité non salariée.

DESCRIPTIF

Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation (allocation interstitielle).

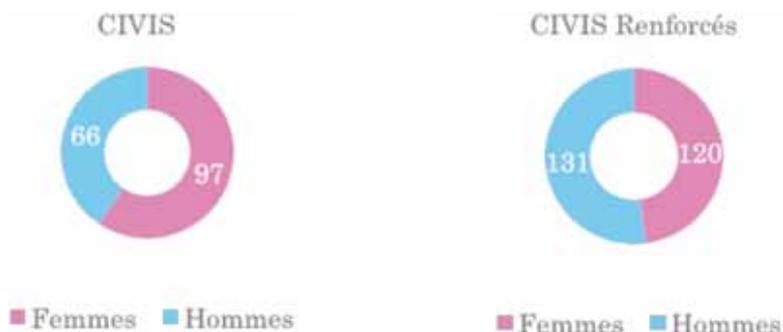
L'accompagnement personnalisé proposé est adapté aux difficultés rencontrées, à la situation du marché du travail et aux besoins de recrutement. Il vise à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des jeunes dans la conduite de leur parcours d'insertion. Il peut comprendre des mesures d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expérience professionnelle. La première période de trois mois doit déboucher sur la construction d'un parcours d'accès à la vie active, à partir de propositions :

- D'emploi
- De formation professionnalisante, pouvant comporter des périodes en entreprise, dans un métier pour lequel des possibilités d'embauche sont repérées.
- D'actions spécifiques pour les personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion,
- D'assistance renforcée dans une recherche d'emploi ou une démarche de création d'entreprise.

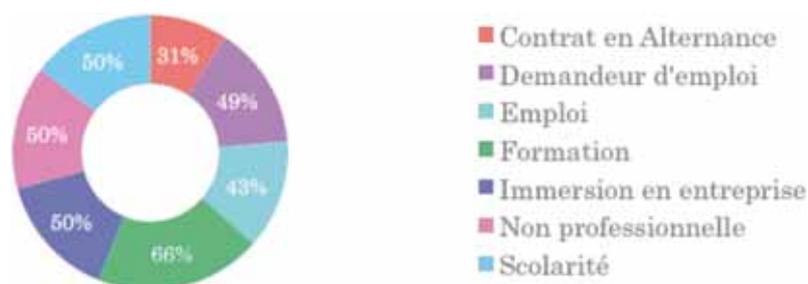
EN 2013

Ce sont 251 CIVIS renforcés et 163 CIVIS non renforcés qui ont été signés par les conseillers soit un total de 414 nouvelles entrées sur le dispositif.

Jeunes ayant signé un CIVIS en 2013 (nouvelles entrées) :



Situation pour l'ensemble des CIVIS (*Renouvellement CIVIS + nouvelles entrées*) en 2013 :
(Un jeune peut avoir eu plusieurs situations)



En 2013, ce sont 526 jeunes (*Renouvellement + nouvelles entrées*) qui ont bénéficié d'un accompagnement CIVIS dont :



145 278

35 % (145 personnes) des jeunes ayant signé un CIVIS en 2013 habitent dans une des 3 ZUS de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

FINANCEUR



ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES JEUNES DIPLOMES BENEFICIAIRES DU RSA

PUBLIC

Bénéficiaires du RSA de moins de 31 ans et ayant obtenu il y a moins de 3 ans un diplôme de niveau 5 à niveau 1 reconnu par l'Etat.

OBJECTIF

Sur le plan départemental, proposer un accompagnement professionnel personnalisé et individualisé spécifique aux « jeunes diplômés » bénéficiaires du RSA. Leur apporter soutien et conseils dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle dans le cadre d'une prise en charge globale, tenant compte de leurs qualifications, connaissances, compétences mais aussi de leur situation personnelle et familiale, qui peuvent être facteurs de frein, au même titre que la conjoncture liée à leur secteur d'activité.

Cet accompagnement avait alors pour objectifs de:

- o Rompre l'isolement de l'usager face à ses démarches
- o Définir avec lui et l'aider à mettre en œuvre un projet professionnel en cohérence avec son cursus et les réalités du marché de l'emploi
- o L'aider à acquérir des outils et des méthodes efficaces, afin de structurer et accélérer sa recherche d'emploi
- o Faciliter son placement en entreprise à des postes correspondants à ses compétences et qualifications
- o Ou le cas échéant l'aider dans ses projets de réorientation professionnelle

DESRIPTIF

Désignée « Référent RSA », Insertion & Développement a eu en charge, via des référents uniques, la signature du Contrat d'Engagement Professionnel avec le bénéficiaire RSA et la définition de son parcours d'insertion.

En parallèle des entretiens individuels, le référent pouvait proposer aux bénéficiaires des ateliers spécifiques collectifs (tels que le Bilan d'Evaluation Vers l'Emploi, l'atelier spécifique Jeunes Diplômés), ou des actions.

Le référent pouvait également mobiliser l'APRE - Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi - une aide financière octroyée sous certaines conditions aux bénéficiaires du RSA pour favoriser et optimiser leur mise à l'emploi.

Cet accompagnement était d'une durée de 12 mois, avec la possibilité de le prolonger si nécessaire et justifié auprès des Equipes Pluridisciplinaires (EP) concernées. Dans le cas contraire, au bout d'un an, le Référent RSA procédait à une demande de réorientation vers une autre structure, si le bénéficiaire est toujours au RSA Socle.

EN 2013

333 personnes ont été suivies, dont 131 entrées en 2013 et 202 reports de 2012 (poursuite d'accompagnement).

L'accompagnement moyen est de 5 mois.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

- o 62% sont des femmes
- o 44% des personnes suivies ont une formation de niveau 1
- o 54% des personnes suivies ont entre 25 et 27 ans

RESULTATS OBTENUS

185 sorties positives (55%) sur 333 personnes dont :

- o 39 CDI
- o 46 CDD de plus de 6 mois
- o 37 CDD de – de 6 mois
- o 25 entrées en formations
- o 8 CUI
- o 23 créations d'activité
- o 3 VIE
- o 2 Concours
- o 1 intermittent du spectacle
- o 1 EAV

FINANCEUR



ACCOMPAGNEMENT RSA MISSION LOCALE

PUBLIC

Bénéficiaires du RSA âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire tout niveau de diplôme, domiciliés sur une des 67 communes de la zone d'influence de la Mission Locale

OBJECTIF

Proposer aux jeunes 16/25 ans bénéficiaires du RSA un accompagnement renforcé vers l'emploi d'un an, contractualisé par la signature d'un Contrat d'Engagement Professionnel.

DESCRIPTIF

Les jeunes sont orientés vers la Mission Locale du Sud-ouest 77 par l'AAVE suite au passage du Questionnaire DSP (Données Socio-Professionnelles), ou à titre exceptionnel par l'Equipe Pluridisciplinaire.

Cet accompagnement professionnel, individualisé et personnalisé, doit alors permettre à ces publics souvent éloignés de l'emploi de bénéficier des actions de droit commun de la Mission Locale et d'accéder aux dispositifs d'insertion professionnelle.

Ainsi, en parallèle aux entretiens individuels, le référent peut proposer aux jeunes des ateliers collectifs ou des actions individuelles, d'aide à l'orientation professionnelle et/ou d'aide à la recherche d'emploi.

Le référent peut également mobiliser l'APRE - Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi - une aide financière octroyée sous certaines conditions aux bénéficiaires du RSA pour favoriser et optimiser leur mise à l'emploi.

Au bout d'un an d'accompagnement, le référent RSA doit procéder à une demande de réorientation vers une autre structure, si le bénéficiaire est toujours au RSA Socle.

Par ailleurs, le référent peut également saisir l'Equipe Pluridisciplinaire en cours d'accompagnement pour une demande de suspension, de réduction de l'allocation en cas de non-respect des devoirs et engagements, ou de non renouvellement du Contrat RSA.

FINANCEURS

AAVE, Maisons Départementales des Solidarités de Melun Val de Seine, Fontainebleau et Tournan



PLAN PERSONNALISE D'ACCES A L'EMPLOI

PUBLIC

Jeunes 16/25 ans inscrits au Pôle emploi ayant un projet professionnel non défini ou en inadéquation avec le marché du travail, et/ou, une absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi, ou un découragement par les échecs successifs, et/ou, un niveau de qualification insuffisant au regard du projet professionnel, et une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès ou au maintien à l'emploi.

OBJECTIF

Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de moins de 26 ans révolus, par l'orientation, la formation professionnelle, l'accompagnement dans la recherche d'emploi et le maintien dans l'emploi tout en mobilisant l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale, y compris dans sa dimension d'accompagnement social.

DESRIPTIF

Pour les jeunes de moins de 26 ans, Pôle emploi a confié l'élaboration du PPAE (Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi) aux missions locales.

La Mission Locale a signé une convention de co-traitance avec Pôle emploi en raison de la complémentarité de ses services, la reconnaissance mutuelle des missions, des compétences et du cœur de métier de chacun.

La Mission Locale est chargée de recevoir, suivre et mettre en œuvre un programme d'actions personnalisé pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui lui sont orientés par Pôle emploi, afin de leur permettre d'accéder à une insertion professionnelle et sociale durable, ceci en faisant des propositions adaptées à chaque individu en fonction des problématiques rencontrées.

Afin de renforcer le partenariat, un agent « affecté Pôle emploi » est mis à disposition au sein de la Mission Locale pour faciliter les échanges entre les deux structures, nourrir les démarches communes, et ainsi organiser des informations collectives au sein de Pôle emploi afin d'expliquer aux jeunes l'objectif même du PPAE.

EN 2013

Ce sont 413 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement PPAE.



212

88

FINANCEUR



6 MOIS POUR L'EMPLOI

OBJECTIF

Coacher, durant 6 mois, 10 personnes en recherche d'emploi habitant les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS), en se rapprochant des 100 % de taux de placement en emploi pérenne (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante, contrat de professionnalisation...)

DESCRIPTIF

Phase de recrutement :

Les jeunes sont reçus en entretien individuel par le coach afin d'évaluer leurs motivations, mais aussi leur employabilité.

Les chercheurs d'emploi signent un contrat d'engagement avec le coach afin d'officialiser le démarrage de l'action.

Phase d'accompagnement et de prospections des offres d'emploi :

Un diagnostic est ensuite établi et met en place un plan d'actions avec le chercheur d'emploi un projet et des actions afin que ce dernier accède le plus rapidement possible à l'emploi est mis en place.

Phase de mise en relation de l'offre et de la demande :

Le coach travaille en étroite collaboration avec les Chargés de Relation Entreprises qui réalisent le lien direct avec les entreprises du territoire.

Phase transversale d'actions collectives :

Durant les 6 mois d'accompagnement, des temps collectifs sont organisés autour des thématiques de l'emploi et de la formation, l'idée étant d'impulser une dynamique au sein du groupe (Rencontres avec des professionnels dans le cadre d'un « Job dating » et avec des « parrains » bénévoles).

EN 2013

- 5 jeunes hommes et 5 jeunes femmes résidant tous exclusivement en ZUS
- 4 jeunes étaient de Melun, 3 de le Mée sur Seine, et 3 de Dammarie les Lys
- 9 jeunes sur les 10 sont sortis positivement du dispositif (90% de sortie positif) :
 - 1 poste d'Animatrice Scolaire sur la commune de St-Fargeau-Ponthierry en EAV CDI
 - 2 postes d'Employée de Vie Scolaire sur les communes de Dammarie-lès-Lys et de le Mée sur Seine en CUI (CDD de plus 1 an)
 - 1 poste d'Employé de restauration rapide sur Melun en CDI temps partiel
 - 1 poste d'Agent de service hospitalier en CDD de plus de 6 mois
 - 1 Aide maçon en CDD de plus de 6 mois
 - 1 Préparateur de commande en CDD de plus de 6 mois
 - 1 Manutentionnaire en CDD de plus de 6 mois
 - 1 Agent de tri à l'entreprise VEOLIA sur la commune de Vaux-le-Pénil en contrat de professionnalisation avec Veolia.

FINANCEUR



50 PASSEPORTS POUR L'EMPLOI

PUBLIC

Jeune entre 16 et 25 ans résidant en Zone Urbaine Sensible (ZUS)

OBJECTIFS

L'accompagnement 50 passeports a pour objectif la réussite professionnelle des jeunes résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS), issus des Zones Urbaines Sensibles (Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine et Melun). L'objectif est d'accéder à un emploi stable et durable ou à une formation qualifiante en bénéficiant de l'accompagnement d'un Coach.

DESCRIPTIF

Tout au long de l'action, les jeunes bénéficient d'un accompagnement rapproché par un coach durant un an. Le travail du coach est déterminant pour la réussite de l'action, il sera présent pour les jeunes tout au long de leur parcours avec pour principe une grande disponibilité.

Le coach propose un accueil de proximité en recevant les jeunes au sein de l'Espace Emploi de Dammarie-les-Lys, à l'antenne de la Mission Locale du Mée-sur-Seine et au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Melun.

EN 2013

Sur les 38 jeunes entrés sur le dispositif, 76% d'entre eux ont accédé à un emploi durable ou à une formation qualifiante :

- 4 en CDI
- 3 en CDI EAV
- 2 en CUI CAE CDD
- 2 en CDD de plus de 6 mois
- 7 en CDD intérim de plus de 6 mois
- 5 CDD EAV
- 2 en formation qualifiante
- 2 en contrat d'apprentissage
- 2 sont rescolarisés

Pour les autres :

- 1 en abandon
- 3 en fin de programmes
- 1 déménagement
- 4 toujours en accompagnements

Répartition hommes/ femmes/ ZUS:



Plus-value de l'action par rapport à l'organisation :

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique d'égalité des chances, elle a une visée d'insertion sociale et professionnelle. Elle doit permettre aux bénéficiaires d'éviter une attitude déviante pouvant les inscrire dans un processus de délinquance. Il s'agit de donner à tous ces jeunes une chance égale d'accès à l'emploi ou la qualification au travers d'un accompagnement renforcé réalisé par un coach pour l'emploi.

Le coach est en veille quant à la cohérence et à la continuité des parcours d'insertion, il veille à l'assiduité et à l'implication des jeunes sur les différentes actions qui leur seront proposées. Il rencontre régulièrement les jeunes, est à l'écoute et les aide dans leur recherche d'emploi ou de formation. Le coach est également en lien avec les Chargés de Relation Entreprises et les parrains bénévoles, afin d'optimiser l'accès à l'emploi des bénéficiaires.

FINANCEUR



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

OBJECTIFS

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) poursuit un objectif d'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail. Le référent intervient en consacrant le temps nécessaire à chacun des bénéficiaires pour atteindre l'objectif fixé en début de parcours : accès direct à un emploi, recherche d'une formation qualifiante, travail sur le projet professionnel. Il est aussi le garant du maintien durable en emploi, par un accompagnement durant les six premiers mois du contrat de travail ou de l'entrée en formation.

Le jeune qui intègre le PLIE doit manifester clairement sa volonté d'adhésion et d'engagement dans la construction de son parcours personnalisé d'insertion vers un emploi durable. Le PLIE propose aux jeunes différentes actions pour construire leur projet professionnel et ainsi accéder à une situation stable. Il s'agit d'un engagement réciproque entre le participant et le référent de parcours qui se formalise par un contrat d'engagement.

Les Réunions d'information collective (RIC) et Diagnostic (DIAG) :

Une fois la proposition de candidature validée en comité de suivi, le jeune est convié à une réunion d'information collective pendant une matinée, co-animée par 2 référents PLIE.

En 2013, le référent PLIE Mission Locale a co-animé 5 RIC et 5 DIAG. Nous expliquons aux participants le but du dispositif en insistant sur leur volonté d'être acteur de leur parcours, nous leur détaillons le type d'actions collectives auxquelles ils vont participer pour les amener pas à pas vers l'objectif défini.

Nombre de personnes accueillies pour l'action (femmes + ZUS) :

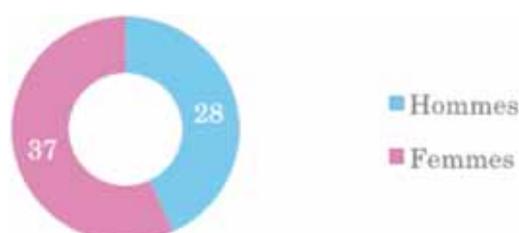
Pour l'année 2013 la Mission Locale a accompagné 103 personnes, dont 34 nouvelles entrées.

ENTREES 2013

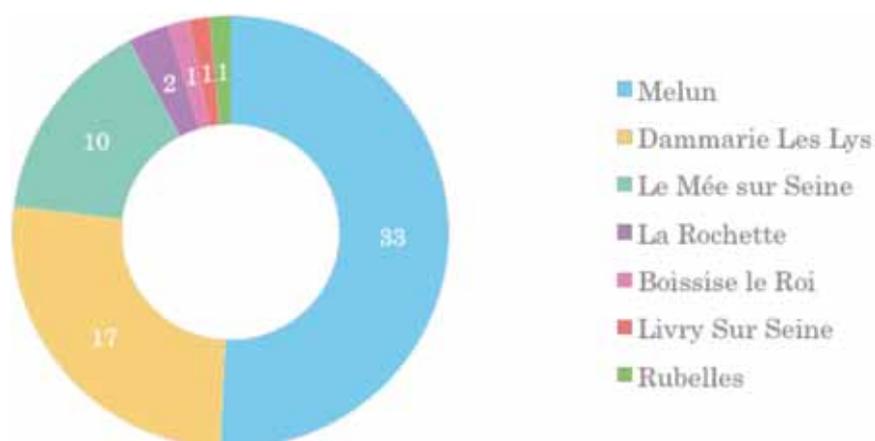


68 % des jeunes entrés sur le dispositif en 2013 sont des femmes.

File active au 31/12/2013 : Total: 65



LIEUX D'HABITATIONS DES JEUNES DE LA FILE ACTIVE AU 31/12/2013 :



La majeure partie des jeunes réside dans l'une des trois grandes agglomérations de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, dont Melun est la principale, elle porte à elle seule 51% des jeunes de la file active puis suit Dammarié Les Lys avec 26% et Le Mée sur Seine avec 15%.



Sur un total de 65 jeunes, 47 sont issus d'une ZUS, cela représente 72% de la file active. Les jeunes habitants ces quartiers ont plus de difficultés pour accéder à l'emploi. En effet, au-delà d'origines sociales défavorisées ils se distinguent par leurs faibles niveaux de formation.

EN 2013

21 jeunes sont sortis positivement du dispositif PLIE dont 60% de femmes. Ces chiffres se déclinent de la manière suivante :

- 8 jeunes ont signé un CDD de plus de 6 mois dont 4 en Emploi d'Avenir,
- 6 jeunes ont accédé à une formation qualifiante,
- 4 ont signé un CDI,
- 2 jeunes ont repris des cours en alternance
- et un jeune a effectué plus de 900 heures d'intérim dans la même entreprise.

FINANCEURS



LE PARRAINAGE

PUBLIC

Les jeunes reçus par Insertion & Développement et souhaitant s'insérer professionnellement, peuvent être conseillés et accompagnés par un parrain.

Une priorité est donnée aux jeunes susceptibles de rencontrer une forme de discrimination à l'embauche (les jeunes résidant en Zone Urbaine Sensible, les jeunes femmes...)

OBJECTIF

Le parrainage consiste à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en raison de leur origine étrangère, de leur lieu d'habitation, de leur faible niveau de formation, ou de leur milieu social, en les faisant accompagner par des personnes bénévoles (en activité ou à la retraite) ayant une bonne connaissance du monde de l'entreprise.

DESCRIPTIF

L'action parrainage existe au sein d'Insertion & Développement depuis 1996. La structure a ainsi pu au fil des années avec l'aide des parrains/marraines développer des actions à destination des jeunes afin de répondre au mieux à leurs besoins et attentes.

Ainsi nous nous appuyons sur les deux types de parrainage : parrainage vers l'emploi et parrainage dans l'emploi sachant que le parrainage vers l'emploi reste le type de parrainage le plus utilisé.

Les différentes actions proposées aux jeunes suivis par Insertion & Développement sont les suivantes :

- **La préparation à l'entretien d'embauche (sous forme collective ou individuelle) :** cette action a pour but de travailler avec le jeune sur les questions posées lors d'un entretien d'embauche. Cette préparation permet au candidat de gagner en confiance.
- **La simulation d'entretien d'embauche vidéo :** Pour faire suite à la préparation d'entretien d'embauche, la simulation permet au jeune de se retrouver en situation réelle d'entretien. La finalité de la vidéo : le jeune peut se rendre compte par lui-même à l'issue de l'exercice des points positifs mais aussi des axes d'amélioration de sa prestation.
- **Les informations collectives métiers (comme par exemple le BTP, la santé...) :** Le parrain informe les jeunes sur un secteur d'activité donné en présentant les formations et les emplois liés. Ainsi les jeunes bénéficient du témoignage d'un professionnel du secteur. A l'issue ils auront la possibilité de bénéficier d'un accompagnement individuel qui saura répondre au mieux à leurs besoins.
- **L'intervention du parrain sur les actions menées par Insertion & Développement :** dans le cadre des ateliers de recherches d'emploi ou d'élaboration du projet professionnel, certains parrains interviennent en complément des salariés de la structure. Cette intervention permet aux jeunes d'avoir un exemple concret du milieu professionnel. La présence des parrains sur les actions collectives permet également de sensibiliser les jeunes à l'action parrainage.

Le but des actions citées ci-dessus est l'accompagnement individuel des jeunes :

Le jeune rencontrera son parrain au cours de plusieurs entretiens individuels permettant d'optimiser certains aspects de la recherche d'emploi : suivi des candidatures envoyées, amélioration du CV... Cette intervention peut également intervenir dans le cadre du parrainage maintien dans l'emploi. Ici, le parrain joue le rôle de médiateur ou d'intermédiaire permettant l'intégration en entreprise et le maintien en poste.

EN 2013

Ce sont 180 jeunes dont 76 résidant en ZUS bénéficiaires qui ont été parrainés (42%) :



Sorties positives en 2013 : 126 jeunes dont 53 femmes, soit 70% des bénéficiaires répartis de la manière suivante :

- o 12 CDI dont 5 résidant en ZUS
- o 61 CDD dont 24 résidant en ZUS
- o 11 contrats aidés dont 6 jeunes résidant en ZUS
- o 12 contrats de professionnalisation/contrats d'apprentissage dont 4 jeunes résidant en ZUS
- o 30 en formation dont 8 jeunes résidant en ZUS

Avec 180 accompagnements financés, Insertion & Développement place son réseau parrainage au premier rang francilien.

FINANCEUR



AXE 2 :
ACCÈS À L'EMPLOI
ET À L'ENTREPRISE



ATELIER DE PREPARATION A L'ALTERNANCE

PUBLIC

Jeunes 16/25 ans suivis par la Mission Locale.

OBJECTIF

Sensibiliser le public à l'alternance et l'accompagner dans l'accès aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

DESCRIPTIF

Toutes les semaines, le conseiller référent de l'action anime une information collective permettant la présentation de l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation). A l'issue, chaque jeune est reçu afin de faire un point sur son projet professionnel et sa capacité à réaliser des démarches de recherche d'employeurs. Par la suite, un accompagnement collectif à la recherche de contrats peut être proposé.

Cette action permet ainsi d'identifier les jeunes en recherche d'alternance, de valider leurs profils et de collaborer avec les Chargés de Relation Entreprises dans leur placement.

EN 2013

54 jeunes ont participé à la phase d'information et de sensibilisation.

A l'issue, 23 sont en situation d'emploi ou de formation, soit 43% des bénéficiaires.

- Alternance : 7%
- Emploi : 20%
- Formation : 9%
- Scolarité : 6%



43%

44%

FINANCEUR



MODULE DE COMMUNICATION ET DE COMPORTEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIF

Le module de communication et de comportement professionnel permet d'aborder de manière collective les points essentiels de l'attitude à adopter dans le monde du travail afin de s'assurer de la pérennité des jeunes en poste.

DESCRIPTIF

Cet atelier d'une journée est proposé aux jeunes en recherche d'emploi, ayant peu de connaissances du monde de l'entreprise ou bien ayant eu des difficultés à s'intégrer durablement du fait d'une méconnaissance de l'attitude à adopter en entreprise.

Au cours de cette journée différents thèmes sont abordés :

- La communication verbale : comment s'adresse-t-on à son responsable ? A ses collègues ? Que peut-on dire et ne pas dire en entreprise ?
- La communication écrite : comment rédige-t-on un mail ou un courrier à son employeur ?
- La communication non-verbale : faire prendre conscience aux jeunes de l'image véhiculée selon leur tenue vestimentaire ou de l'idée d'un employeur quant à leur personnalité en analysant les mouvements du corps et l'expression du visage
- Le comportement attendu dans l'entreprise : le respect des règles en vigueur (sécurité dans l'entreprise), de l'organisation de l'entreprise (notamment l'organigramme) ou de la discrétion professionnelle par exemple.

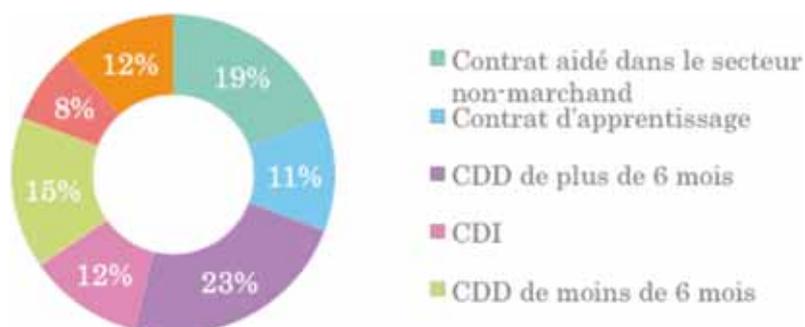
L'animation de ce module est essentiellement basée sur les expériences réussies ou non des participants. Aussi, cela permet de confronter les éléments transmis par l'animateur au vécu des jeunes.

EN 2013

Nombre de bénéficiaires :

65 jeunes ont participé à ce module dont 29 femmes et 20 résidant en ZUS

Sortie du dispositif : 26 jeunes ont trouvé une solution dans les 4 mois suivants l'atelier :



FINANCEUR



BILAN D'ÉVALUATION VERS L'EMPLOI

PUBLIC

Public jeune ayant identifié un projet professionnel souhaitant intégrer le marché du travail.

OBJECTIF

Le bilan d'évaluation vise à optimiser l'accès à l'emploi de personnes ayant identifié un projet professionnel ou d'aider des personnes dont le retour à l'emploi est une priorité sans pour autant avoir élaboré un projet.

Il répond également à la demande des partenaires et entreprises qui souhaitent améliorer qualitativement les mises en relation et éviter les répétitions d'échecs pour les publics les plus en difficulté, au moyen d'une évaluation reposant sur une méthodologie et des outils reconnus pour leurs qualités psychométriques.

DESCRIPTIF

L'action débute par une session d'animation collective de 2.5 journées comprenant 4 ateliers. Elle est suivie d'un entretien individuel de restitution et d'un suivi emploi hebdomadaire pendant 3 mois.

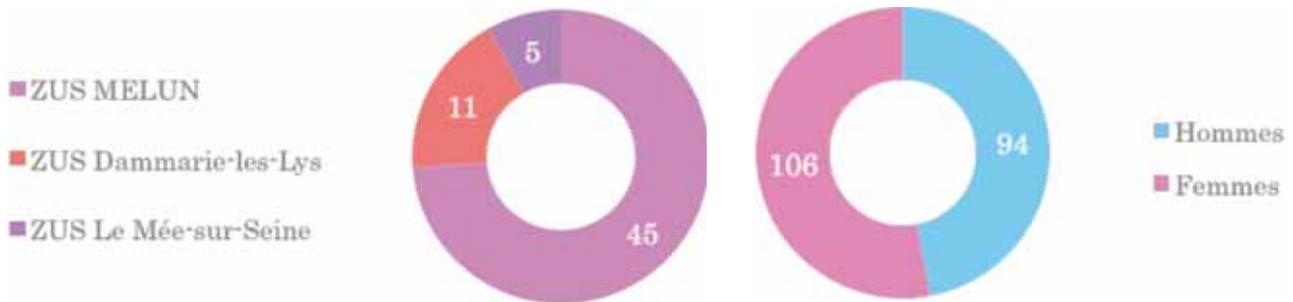
Selon les besoins individuels et collectifs les ateliers suivants sont organisés : CV, lettre de motivation, Simulations d'Entretiens, Elargissement des Choix Professionnels et Stratégies de Recherche d'Emploi

METHODES UTILISEES

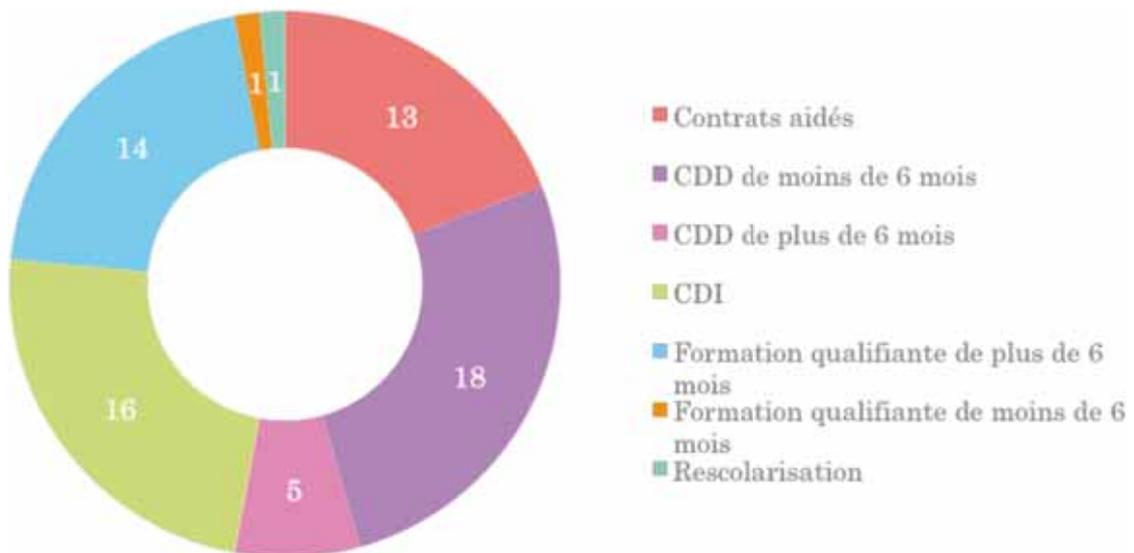
- Evaluation au travers de tests psychotechniques,
- Jeux de rôle, simulations d'entretien,
- Dynamique de groupe en tant que source de changements individuels,
- Supports pédagogiques écrits,
- Documentation interne,
- Synthèse écrite du bilan,
- Soutien du Réseau Parrainage,
- Accès aux offres de l'Espace Recrutement développé par les Chargés de Relation Entreprises.

EN 2013

200 prestations BEVE ont été réalisées durant l'année 2013 dont 53% de femmes et 30% de ZUS :



68 sorties positives, soit 34% des participants ont trouvé une solution d'emploi ou de formation à l'issue de l'action :



FINANCEUR



PUBLIC

Cette action s'adresse aux jeunes ne maîtrisent pas le français à l'écrit mais qui le parlent, ayant identifié un projet professionnel et souhaitant intégrer le marché du travail.

OBJECTIF

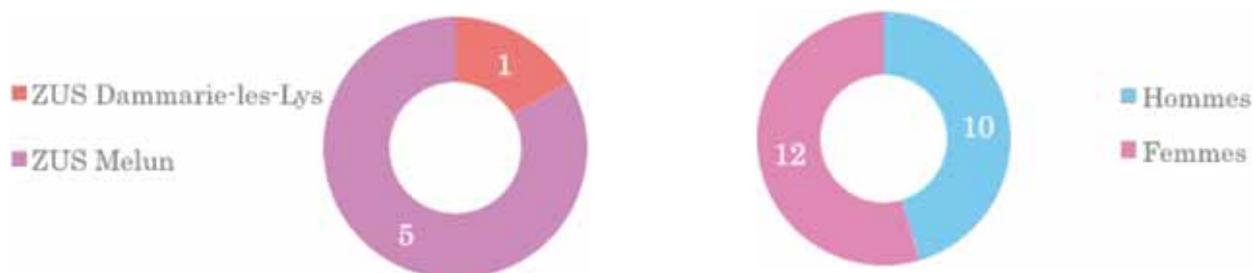
Permettre aux jeunes qui ne maîtrisent pas le français à l'écrit d'optimiser leur recherche d'emploi en travaillant leurs outils (CV, lettre de motivation et entretien d'embauche).

DESCRIPTIF

Les ateliers ont lieu sur 4 matinées consécutives, puis 1 matinée la semaine suivante.

Lors des ateliers, les outils sont élaborés à partir d'une pédagogie adaptée utilisant à minima l'écrit. Un travail de préparation aux entretiens de recrutement est également effectué en abordant l'aspect comportement et en préparant les réponses aux éventuelles questions des recruteurs.

En 2013



4 sorties : 3 hommes et 1 femme



Ce résultat pourrait paraître faible cependant il est très encourageant au regard des profils des participants qui ne maîtrisent pas le français écrit. En effet, l'an passé, aucune sortie positive n'avait été constatée.

FINANCEUR



EMPLOI, GENRE ET PARITE

OBJECTIF

« Emploi, Genre et Parité » permet de :

- **Contribuer** à l'élargissement des choix professionnels
- **Aider** les jeunes à s'orienter vers des secteurs porteurs
- **Faire évoluer** les idées reçues quant à l'orientation professionnelle
- **Sensibiliser** les jeunes et les entreprises aux inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes

DESCRIPTIF

En conduisant un groupe de jeunes à mener une action de lutte contre les inégalités hommes/femmes, « Emploi, Genre et Parité » a permis de réaliser un film de témoignages portant sur la sous-représentativité des femmes au sein de certains secteurs d'activité, métiers ou postes à responsabilités, traditionnellement occupés par les hommes et à l'inverse, des métiers « typiquement féminin » qui sont, eux, occupés par des hommes.

Mis en ligne sur le site Internet d'Insertion & Développement et envoyé aux 76 Missions Locales d'Ile-de-France, ce film peut être utilisé comme un outil pédagogique d'élaboration de projet professionnel et d'accompagnement dans la recherche d'emploi.

EN 2013

- 9 bénéficiaires
- 2 Hommes et 7 Femmes
- 5 résidant en ZUS
- 4 intervenants
- 2 Hommes et 2 Femmes

FINANCEUR



KIOSQUE EMPLOI

OBJECTIF

Permettre un libre accès aux offres d'emploi, de formation en alternance et de stage recueillis par les Chargés de Relation Entreprises,
Offrir une information claire et utile sur le marché du travail et son environnement,
Permettre aux entreprises du territoire de présenter leurs métiers et leurs offres d'emploi.
Permettre aux jeunes d'être conseillés dans leurs démarches d'accès à l'emploi et de proposer leurs candidatures.

DESSCRIPTIF

Tous les lundis matins sur le site de La Rochette et de Brie-Comte-Robert, l'atelier Kiosque Emploi permet de réunir sur un même lieu la demande et l'offre d'emploi en assurant une médiation par et vers l'entreprise.

Toutes les personnes qui se présentent sont prises en charge par les animateurs.

Le personnel d'Insertion & Développement bénéficie de l'appui des parrains et marraines bénévoles du réseau Parrainage.

En raison de la diversité de compétences de l'équipe d'animation, les participants peuvent obtenir des conseils et des informations sur des thèmes divers comme :

- o Les différents processus de prérecrutement d'une entreprise,
- o Les informations sur les contrats de travail et sur les secteurs professionnels en recrutement,
- o Les témoignages et les présentations de métiers par les parrains,
- o Les présentations des actions menées par Insertion & Développement,
- o Les conseils sur l'entretien d'embauche, le CV ou la lettre de motivation.

EN 2013

47 sessions ont été menées, 292 personnes ont participé au Kiosque Emploi.

47% de sortie positive.



47

39

Plus précisément, concernant la permanence de Brie-Comte-Robert, neuf ateliers ont été proposés de fin septembre à début décembre 2013, dans les locaux de la mairie.

Neuf jeunes ont ainsi bénéficié des services de l'atelier Kiosque emploi, animé par un Conseiller en Insertion Professionnelle.

FINANCEUR



Mise en relation avec l'entreprise

OPERATIONS DE PRE-RECRUTEMENT

PUBLIC

Les opérations de recrutement sont proposées aux partenaires employeurs en phase de recrutement ou de sourcing et aux jeunes en recherche d'emploi dont le profil correspond aux attentes des recruteurs.

OBJECTIF

Les rencontres organisées ont pour objectif de répondre aux besoins en recrutement des entreprises et ainsi conclure des embauches avec des jeunes suivis par la Mission Locale.

DESCRIPTIF

Nous distinguons deux types d'actions de pré-recrutement : les informations collectives et les jobs dating.

Concernant le premier, une réunion est organisée permettant au recruteur de présenter le ou les postes à pourvoir. Les candidats, pré-sélectionnés en amont, assistent à l'information collective, posent leurs questions et font part de leur intérêt pour l'offre proposée. Parfois, à la demande de l'employeur, des tests de niveau, d'aptitudes ou d'intérêts professionnels peuvent être utilisés afin d'évaluer les jeunes candidats. Les résultats sont ensuite présentés aux jeunes et au recruteur par un Conseiller Chargé de Bilans-Psychologue.

Concernant le Job dating, il s'agit de faire se rencontrer un maximum d'employeurs et de candidats sur une demi-journée. Cette prestation permet de mettre en relation directe des recruteurs et des jeunes en recherche d'emploi. Pendant 5 à 10 minutes, chacune des parties se présente afin d'exposer ses motivations. Ces courtes entrevues ont pour objectif d'amener à une seconde rencontre pour mener un entretien d'embauche.

Chaque action de pré-recrutement fait l'objet d'une communication interne et externe (affiches, flyers, articles de presse ou sur notre site Internet).

EN 2013

Quatre opérations de recrutement ont été organisées : deux jobs dating et deux informations collectives.

63 jeunes ont participé à une Information Collective dont 48% de femmes. 65% des participants résidaient dans un quartier classé politique de la ville.

Ce chiffre peut être expliqué par le fait que le recrutement réalisé pour la CAF était exclusivement des postes en Emploi d'Avenir et visait des personnes diplômées. De fait, ces candidats devaient résider en Zone Urbaine Sensible (ZUS) pour pouvoir prétendre à ce type de contrat.

113 jeunes ont participé à un Job dating dont 44% de femmes et 64% habitants en ZUS.

A l'issue de ces opérations de pré-recrutement, 63 personnes ont trouvé une solution d'emploi ou de formation, soit 36% des participants.



FINANCEUR

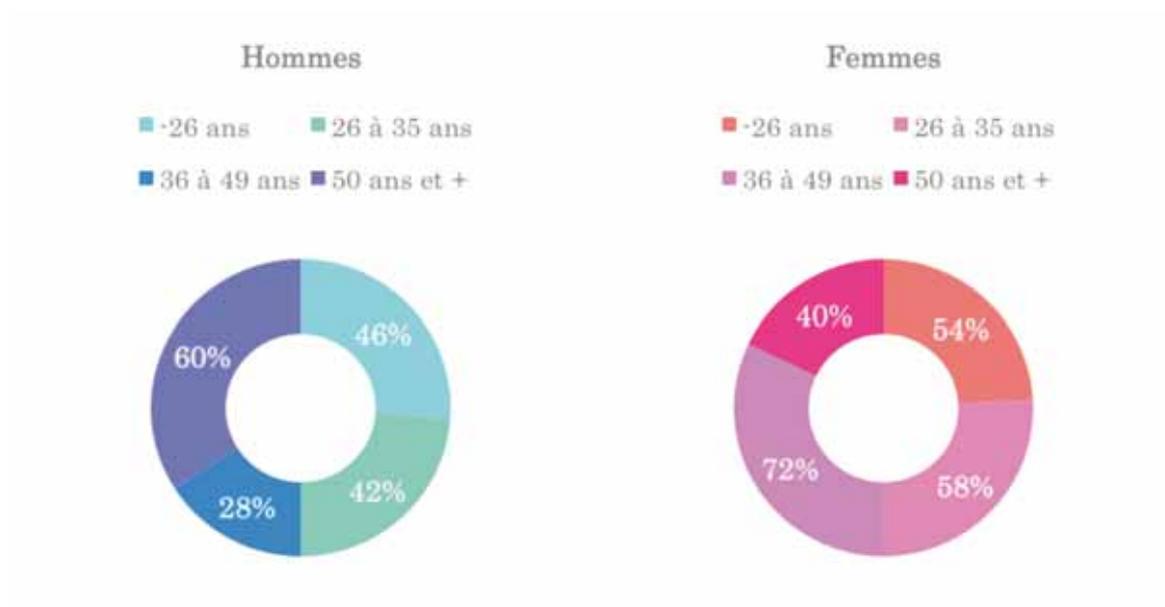


FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

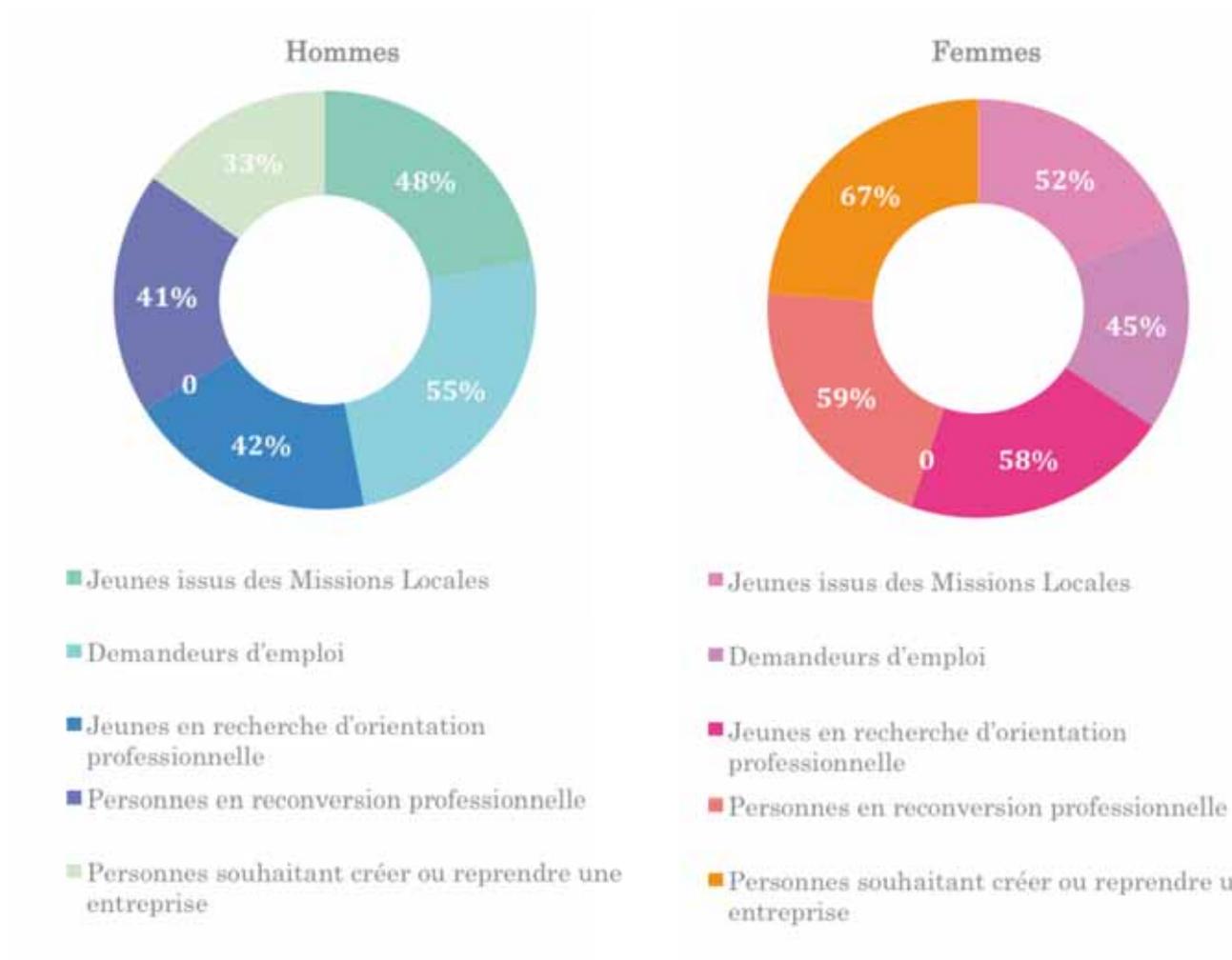
PUBLIC

- Le public accueilli par la Mission Locale. Ce public rassemble les jeunes âgés de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, en recherche d'emploi ou de formation,
- Les adultes en recherche d'emploi, mais aussi des salariés envisageant une mobilité professionnelle ou même encore venant chercher de l'information sur la formation continue.
- Des jeunes scolarisés qui viennent rencontrer des centres de formation pour effectuer des formations en alternance ou tout simplement chercher de l'information.

Répartition des visiteurs par âge et par sexe :



Typologie des publics :



Le Forum est majoritairement visité par les jeunes âgés de moins de 26 ans. Ceci est notamment dû à une dominante de collégiens et lycéens en recherche d'orientation et de formation. Vient s'ajouter le public accueilli par la Mission Locale avec lequel nous préparons la visite sur le forum et qui reste notre principale cible.

La recherche d'emploi reste la principale raison de la venue des visiteurs sur le Forum. C'est la raison pour laquelle, chaque année nous concentrons nos efforts sur nos prestations à destination des entreprises (cf « Job dating »).

Les questionnaires de satisfaction étant anonymes, il ne nous est pas possible de déterminer le nombre de bénéficiaires résidant en ZUS.

OBJECTIF

Le Forum de l'Emploi et de la Formation a permis aux visiteurs de :

- **S'informer** sur la formation, l'accès à la qualification et aux concours, la création d'entreprise
- **Rencontrer des entreprises qui proposent des offres d'emploi et/ou des offres de formation**
- **Être reçu en entretien individuel pour postuler directement à des offres, ou encore d'être recruté**
- **Être aidé et accompagné dans la rédaction de CV, de lettre de motivation** ou encore la recherche de contrat
- **Participer** à des conférences liées aux thèmes de l'orientation, l'emploi, l'alternance, la formation continue

Plus largement, cet évènement permet de communiquer, d'informer et d'orienter sur les thèmes de l'emploi et de la formation. De rencontrer des professionnels œuvrant pour l'égalité des chances et contre toutes les formes de discrimination. Il permet également aux acteurs économiques de l'emploi de se mobiliser autour d'un évènement annuel.

DESCRIPTIF

Le Forum de l'Emploi et de la Formation est l'occasion de :

- **Générer** des opportunités de rencontres entre des recruteurs et des candidats
- **Présenter** ses offres d'emploi et de formation et recruter ses futurs collaborateurs
- **Valoriser** l'activité, les métiers proposés par les centres de formation et les entreprises
- **Générer** un sourcing de candidats correspondants aux besoins de l'entreprise
- **Développer** la politique de **diversité** de l'entreprise

EN 2013

Ce sont :

- **2000 visiteurs** sur 2 jours
- **37 entreprises présentes**
- **31 organismes de formation présents**

FINANCEURS



EMPLOIS D'AVENIR

OBJECTIF

Promouvoir, développer et mettre en œuvre les Emplois d'Avenir à destination des jeunes sur le territoire d'intervention de la Mission Locale.

Pour Insertion & Développement :

- 293 jeunes à recruter en emploi d'avenir
- Dont 146 femmes (50%)
- Dont 88 jeunes résidants en ZUS (30%).

DESCRIPTIF

Les Emplois d'Avenir bénéficient aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) qui sont soit sans diplôme, soit titulaires d'un CAP/BEP et à la recherche d'un emploi.

Cependant il est parfois possible pour les jeunes résidant en Zones Urbaines Sensibles, en Zone de Revitalisation Régionale ou en Outre-mer et ayant un niveau jusqu'à bac+3 en recherche d'un emploi depuis plus d'un an, de pouvoir signer un Emploi d'Avenir.

L'Emploi d'Avenir permet aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, d'accéder à une qualification et à une insertion professionnelle durable. Il peut aboutir à une pérennisation de l'emploi créé.

L'Unité Territoriale de la DIRRECTE Ile-de-France a confié à Insertion & Développement la mission de promouvoir, développer et mettre en œuvre les Emplois d'Avenir.

Afin de répondre à cette mission, Insertion & Développement s'est attachée à réaliser un travail de prospection dans les entreprises, les associations privées et les collectivités du territoire en vue de faire connaître et signer ces contrats.

Outre ce travail de prospection, Insertion & Développement s'est attelé à suivre les jeunes tout au long de leur contrat (organisation et participation aux entretiens de suivi réalisés entre l'employeur, le jeune salarié et un Chargé de Relation Entreprises). La Mission Locale a aussi entrepris un accompagnement de l'entreprise dans la gestion administrative et la mise en place du plan de formation relative à l'embauche en Emploi d'Avenir.

Fin 2013, Insertion & Développement se place en 5^{ème} position en Ile-de-France avec 172 Emplois d'Avenir signés dont :

- 70 contrats signés avec des femmes (soit 40,9%)
- 90 contrats signés avec des jeunes résidants en ZUS (soit 52,3%)

FINANCEUR



AXE 3 :
INGENIERIE TERRITORIALE
ET PARTENARIATS



OBJECTIF

Dynami'Act est une démarche animée par et pour les acteurs du territoire depuis 2010. Chaque fin d'année, les partenaires définissent ensemble les priorités de l'année suivante.

Le principal objectif reste la connaissance et la reconnaissance des différentes structures du territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine et ses alentours, afin de faciliter les échanges et ainsi permettre :

- o D'optimiser l'accompagnement des publics vers et dans l'emploi,
- o De mutualiser et capitaliser les atouts de chacun tout en garantissant l'autonomie de chaque structure;
- o D'accompagner les entreprises en présentant l'offre de services proposée par les acteurs du territoire;
- o D'informer et promouvoir l'alternance et les contrats aidés auprès des publics mais également auprès des professionnels de l'insertion et des entreprises.

DESCRIPTIF

Cette année, tout en continuant à fédérer les actions et les acteurs du territoire, le réseau a décidé de renforcer les liens entre les partenaires afin d'optimiser les mises en relation entre l'offre et la demande d'emploi, d'alternance et d'Emplois d'Avenir.

Ainsi, nous distinguons en 2013 des actions développées au sein de trois thématiques : « Présentons Nos actions », « Développons l'Alternance » et « Promouvoir les Emplois d'Avenir ».

Quatre rencontres « Présentons Nos Actions » :

- o **Présentons Nos Actions à l'Espace Jeunes de Dammarie-les-Lys** : La première rencontre a eu lieu le 18 Avril 2013 à Dammarie-les-Lys. L'Espace Jeunes (qui a ouvert ses portes à la rentrée 2012) ainsi que le CAVA ont pu présenter leur structure à 21 personnes représentant 11 structures du territoire. La matinée s'est clôturée par une visite de l'Espace Jeunes, ainsi que des échanges de cartes de visite.
- o **Présentons Nos Actions au CIBC77 de Melun** : La deuxième rencontre a eu lieu le 30 Mai 2013 à Melun. Le CIBC77 ainsi que le Greta MTE77 ont pu présenter leur structure ainsi que leurs offres de formation à 18 personnes représentant 12 structures.
- o **Présentons Nos Actions au CFPPA-UFA de Bougainville** : La troisième rencontre a eu lieu le 12 Septembre 2013 à Brie-Comte-Robert. Le CFPPA-UFA de Bougainville ainsi que le PIJ de Brie-Comte-Robert ont présenté leur structure à 13 personnes représentant 9 structures. La matinée s'est clôturée par une visite du CFPPA-UFA.
- o **Présentons Nos Actions à l'AFT-IFTIM de Savigny-le-Temple** : La dernière rencontre de l'année 2013 a eu lieu le 14 Novembre à Savigny-le-Temple, l'AFT-IFTIM ainsi que l'EDI ont ainsi pu présenter leurs différentes missions à 12 personnes représentant 8 structures. Afin de clore cette matinée, nous avons visité les locaux de l'AFT-IFTIM.

Quatre actions « Développons l'Alternance » :

La Semaine de l'Alternance qui a entre autre permis :

- o Aux jeunes de rencontrer les CFA, les organismes de formation, des potentiels employeurs lors du Forum de l'Emploi et de la Formation ;
- o D'assister à des démonstrations métiers organisées par les CFA (la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le CFA UTEC...);
- o De participer à des jobs datings ;
- o D'assister à des conférences ;
- o D'avoir des informations sur les différentes Portes Ouvertes via le site Internet de Dynami'Act.

Le Partenariat Alternance :

Sept « Partenariat Alternance » ont été concrétisés cette année pour les contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation.

Ces rapprochements ont été établis avec le CFA UTEC, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le BTP CFA de Nangis, le CFPPA-UFA de Bougainville, le Greta MTE77, le CFAI de Seine-et-Marne ainsi que l'AFPA. Pour atteindre l'objectif défini par ces partenariats, deux types de suivi ont été mis en place :

- o Insertion & Développement et le CFA UTEC : mise en place d'un suivi d'une dizaine de jeunes. Le but : les suivre et les accompagner conjointement de l'inscription à la signature du contrat d'apprentissage ;
- o Insertion & Développement et les autres organismes de formation : mise en place d'un tableau de suivi pour les jeunes orientés à la validation de leur projet professionnel.

Le but : permettre une meilleure visibilité entre les structures de l'avancée du jeune dans son projet professionnel.

La Matinée de l'Alternance :

La Matinée de l'Alternance qui s'est déroulée le 2 Juillet 2013 à l'Espace Jeunes de Dammarie-les-Lys a permis à plus d'une vingtaine de jeunes souhaitant poursuivre en alternance de rencontrer le Greta MTE77, le Greta MTI77, le BTP CFA de Nangis ainsi que le CFPPA-UFA de Bougainville.

Afin que cette rencontre soit optimale, les organismes de formation étaient présents avec une dizaine de postes à pourvoir en alternance permettant aux jeunes d'avoir un potentiel employeur pour la rentrée 2013.

L'Information Métiers et Recrutement (IMR)

L'IMR BTP spéciale alternance s'est déroulée le 22 Octobre au BTP CFA de Nangis. Cette matinée a permis à une dizaine de jeunes d'avoir une information globale sur les formations ainsi que les débouchés des métiers du BTP. En deuxième partie de matinée, les jeunes ont ainsi pu se préinscrire afin de passer les tests de sélection.

Journée Politique de la ville : Réunion d'information sur les Emplois d'Avenir :

Cette rencontre a réuni 40 personnes représentant 22 structures (associations, collectivités locales, institutionnels, entreprises, partenaires de l'insertion sociale, de la formation...).

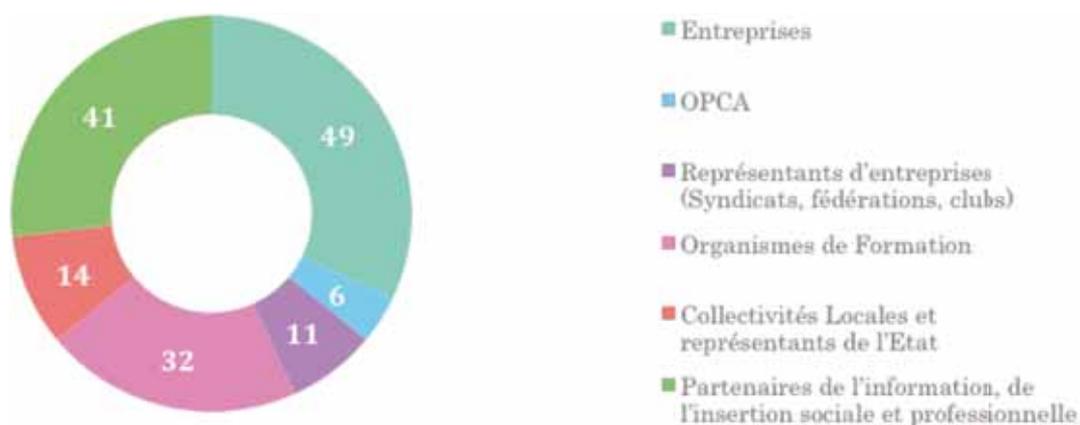
A l'issue de la présentation, de nombreuses questions ont été posées ce qui a permis de clarifier certaines interrogations.

Séminaire de Bilan 2013 et de Perspectives 2014 :

Le 12 Décembre 2013, le séminaire Dynam'Act : Bilan 2013 qui a eu lieu au HCenter à La Rochette a réuni 42 professionnels représentant 24 structures. Ce séminaire a permis dans un premier temps de faire un focus sur l'année écoulée, puis dans un second temps deux grandes thématiques ont été abordées : l'emploi et la formation (constitution de deux ateliers). Cette matinée a donc été une base de travail pour les actions qui seront réalisées en 2014.

EN 2013

Au 31 Décembre 2013, le réseau Dynam'Act compte 153 partenaires qui ont participé à une action ou confirmé leur intérêt pour la démarche. Ci-dessous la répartition des partenaires :



FINANCEUR



PARTENARIAT ID-DISTRICT 77 SUD DE FOOTBALL

PUBLIC

Hommes ou femmes entre 18 ans à 25 ans habitant le sud de la Seine-et-Marne.

OBJECTIF

L'objectif est de permettre un rapprochement professionnel entre Insertion & Développement et le District 77 Sud de Football afin de mettre en place des actions en partenariat pour les publics reçus par la Mission Locale, et les adhérents du District (notamment les clubs de football de son territoire affiliés à la FFF).

DESCRIPTIF

Amener 20 personnes à la formation d'Animateur Football de Quartier. A l'issue de la formation, les stagiaires pourront :

- Répondre aux besoins d'encadrement d'équipes des clubs de football du sud Seine-et-Marne pour la saison 2012/2013,
- Bénéficier du Module de découverte Futsal,
- Se positionner sur la formation d'initiateur 1^{er} et 2^{ème} niveau, et bénéficier d'une préparation individuelle à l'entrée en formation.

Phase recrutement :

- Information et communication sur l'Animateur Football de Quartier, présélection des candidats.
- Participation du District 77 Sud de Football au Forum 2013 organisé par Insertion & Développement pour communiquer et repérer en amont des jeunes susceptibles de participer à la formation Animateur Football Quartier.
- Cette première phase doit permettre une prise de contact et de connaissance avec la démarche, ses objectifs et ses acteurs.
- Une information collective suivie d'une session de recrutement est ensuite réalisée. Elle se déroule en entretien tripartite avec des référents du District 77 sud et des référents d'Insertion & développement.

En fonction des résultats de la phase de recrutement, les personnes participent à la formation.

Phase de formation :

Elle comporte une alternance entre phases théorique et pratique avec des mises en situation. Ces phases permettent aux stagiaires de découvrir les aspects techniques et tactiques du foot par exemple, la création d'une séance d'entraînement mais également de se mettre en situation avec des cas pratiques.

Le développement des contrats aidés dans les clubs :

Insertion & Développement et le District 77 sud de Football souhaitent mettre en place des actions visant à faciliter l'accès à l'emploi et à la découverte du monde sportif et notamment du football aux différents publics accueillis.

Les Chargés de Relation Entreprises informent les clubs affiliés FFF partenaires du district 77 Sud de Football sur les contrats aidés et les accompagnent dans leur mise en place. Les Chargés de Relation Entreprises informent leurs partenaires et les publics sur les besoins en recrutement des clubs de football partenaires du District 77 Sud de Football.

En 2013

60 inscrits dont :

- 39 jeunes de la Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne,
- 7 « adultes » de plus de 26 ans,
- 10 hors secteur Mission Locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne.

La moitié des inscrits s'est présentée lors du Forum de l'Emploi et de la Formation au Mas du Mée-sur-Seine en mars 2013.

- 22 présents à l'information collective et à la phase de recrutement.
- 11 participants et diplômés (11 Hommes et pas de Femme) par «Un certificat d'Animateur Football de Quartier » et « une attestation de participation de formation FUTSAL Module Découverte »
- Dont 7 jeunes suivis par la Mission Locale

Les participants provenaient principalement des communes suivantes,

- 2 de Dammarie-les-Lys
- 2 du Mée-sur-Seine
- 1 de Livry-sur-Seine

Et

- 1 de Nemours
- 2 de Savigny-le-Temple
- 2 de Verneuil l'Etang



ANNEXES



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

2746 jeunes reçus sur le territoire de la CAMVS

- 1094 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- 1652 suivis
- 1147 jeunes habitant en ZUS (42%)

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
BOISSETTES	3
BOISSISE LA BERTRAND	4
BOISSISE LE ROI	20
DAMMARIE LES LYS	698
LA ROCHETTE	60
LE MEE SUR SEINE	605
MELUN	1 134
MONTEREAU SUR LE JARD	5
RUBELLES	20
SEINE PORT	9
ST GERMAIN LAXIS	6
VAUX LE PENIL	173
VOISENON	9
TOTAL	2 746

Niveau	Femme	Homme
Niveau III et +	85	49
Niveau IV	566	435
Niveau V	439	474
Niveau VI et Vbis	335	362
Age		
16-17	77	65
18-21	912	938
22-25	436	317
Situation familiale		
Célibataire	1 235	1 279
Divorcé(e)	5	2
Marié(e)	105	14
Pacs	6	-
Séparé(e)	8	-
Vie maritale	66	25
Hébergement		
Autres foyers	51	41
CHRS	5	8
Foyer FJT	31	25
Hébergé par amis	66	60
Hébergé par famille	173	211
Hébergé par parents	750	859
Hôtel	4	1
Logement autonome	338	111
Sans hébergement et autre	7	5
Mobilité		
Permis B	368	411



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES GUES DE L'YERRES

41 jeunes reçus

- o 18 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 23 suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
COUBERT	8
EVRY GREGY SUR YERRE	9
GRISY SUISNES	14
LIMOGES FOURCHES	4
LISSY	1
SOLERS	5
TOTAL	41

Niveau	Femme	Homme
Niveau IV et +	12	4
Niveau V	8	4
Niveau VI et Vbis	5	8
Age		
16-17	1	-
18-21	17	13
22-25	7	3
Situation familiale		
Célibataire	21	14
Marié(e)	2	-
Vie maritale	2	2
Hébergement		
Autres foyers	3	-
CHRS		
Hébergé par famille	5	4
Hébergé par parents	14	11
Logement autonome	3	1
Mobilité		
Permis B	13	8



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE CENTRALE

71 jeunes reçus

- o 36 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 35 suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
ANDREZEL	2
ARGENTIERES	2
BEAUVOIR	2
CHAMPDEUIL	6
CHAMPEAUX	8
FOUJU	4
VERNEUIL L ETANG	45
YEBLES	2
TOTAL	71

Niveau	Femme	Homme
Niveau IV et +	15	14
Niveau V	12	14
Niveau VI et V bis	9	7
Age		
16-17	-	-
18-21	24	26
22-25	12	9
Situation familiale		
Célibataire	31	34
Marié(e)	2	1
Vie maritale	3	-
Hébergement		
Hébergé par famille	5	3
Hébergé par parents	27	30
Logement autonome	4	1
Sans hébergement	-	1
Mobilité		
Permis B	16	14



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BIÈRE

55 jeunes reçus

- o 27 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 28 suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
ARBONNE LA FORET	4
BARBIZON	4
CELY EN BIÈRE	10
CHAILLY EN BIÈRE	19
FLEURY EN BIÈRE	5
PERTHES	9
ST GERMAIN SUR ECOLE	1
ST MARTIN EN BIÈRE	1
ST SAUVEUR SUR ECOLE	1
VILLIERS EN BIÈRE	1
TOTAL	55

Niveau	Femme	Homme
Niveau IV et +	16	13
Niveau V	5	8
Niveau VI et V bis	4	9
Age		
16-17	1	-
18-21	18	21
22-25	6	9
Situation familiale		
Célibataire	22	29
Marié(e)	2	-
Vie maritale	1	1
Hébergement		
Autre	-	1
Hébergé par amis	2	
Hébergé par famille	2	4
Hébergé par parents	17	25
Logement autonome	4	-
Mobilité		
Permis B	11	15

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SEINE

19 jeunes reçus du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Seine :

- o 14 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 5 jeunes suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
CHARTRETTES	12
FONTAINE LE PORT	7
TOTAL :	19

Niveau	Femme	Homme
Niveau III	1	-
Niveau IV	4	4
Niveau V	5	2
Niveau VI et V bis	1	2
Age		
16-17	-	1
18-21	9	6
22-25	2	1
Situation familiale		
Célibataire	10	8
Pacs	1	-
Hébergement		
Hébergé par amis	4	-
Hébergé par famille		
Hébergé par parents	7	7
Logement autonome	-	1
Mobilité		
Permis B	4	3



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES ET CHATEAUX

198 jeunes reçus du territoire de la Communauté de Communes Vallées et Châteaux :

- o 98 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 91 jeunes suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
BLANDY	5
CRISENOY	2
ECHOUBOULAINS	6
LE CHATELET EN BRIE	57
LES ECRENNES	8
MACHAULT	8
MAINCY	62
MOISENAY	13
PAMFOU	10
SIVRY COUNTRY	11
VALENCE EN BRIE	8
TOTAL	190

Niveau	Femme	Homme
Niveau III et +	4	2
Niveau IV	39	29
Niveau V	35	40
Niveau VI et V bis	22	18
Age		
16-17	6	3
18-21	82	76
22-25	12	10
Situation familiale		
Célibataire	97	89
Marié(e)	1	-
Vie maritale	2	-
Hébergement		
Autres foyers	10	6
CHRS	17	10
Foyer FJT	-	2
Hébergé par amis	3	8
Hébergé par famille	7	3
Hébergé par parents	58	57
Logement autonome	4	3
Sans hébergement	1	-
Mobilité		
Permis B	21	34



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEINE-ECOLE

123 jeunes reçus du territoire de la Communauté de Communes de Seine-Ecole :

- o 63 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 60 jeunes suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
PRINGY	21
ST FARGEAU PONTIERRY	102
TOTAL	123

Niveau	Femme	Homme
Niveau III et +	7	5
Niveau IV	29	23
Niveau V	16	21
Niveau VI et V bis	7	15
Age		
16-17	5	3
18-21	18	29
22-25	36	32
Situation familiale		
Célibataire	50	61
Divorcé(e)	-	1
Marié(e)	5	1
Vie maritale	4	1
Hébergement		
Autres foyers	2	1
Hébergé par amis	1	-
Hébergé par famille	6	5
Hébergé par parents	34	49
Logement autonome	16	9
Mobilité		
Permis B	22	21



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE

9 jeunes reçus du territoire de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne :

- o 7 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 2 jeunes suivis

COMMUNES	Nombre de jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
FONTENAILLES	4
ST OUEN EN BRIE	5
TOTAL	9

Niveau	Femme	Homme
Niveau III	-	1
Niveau IV	1	
Niveau V	1	4
Niveau VI et V bis	-	2
Age		
18-21	2	5
22-25	-	2
Situation familiale		
Célibataire	2	7
Hébergement		
Hébergé par amis	-	1
Hébergé par parents	2	6
Mobilité		
Permis B	2	5



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'YERRES A L'ANCOEUR

158 jeunes reçus du territoire de la Communauté de Communes de l'Yerres à l'ancoeur :

- o 74 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 84 jeunes suivis

COMMUNES	Nombre de Jeunes accueillis (1 ^{er} accueil et suivi)
AUBEPIERRE OZOUER LE REPOS	5
BOMBON	4
BREAU	5
CHAUMES EN BRIE	2
COURTOMER	4
GUIGNES	40
LA CHAPELLE GAUTHIER	20
MORMANT	75
ST MERY	3
TOTAL	158

Niveau	Femme	Homme
Niveau III et +	2	1
Niveau IV	31	24
Niveau V	22	31
Niveau VI et V bis	14	33
Age		
16-17	9	3
18-21	38	39
22-25	22	47
Situation familiale		
Célibataire	61	87
Marié(e)	2	1
Pacs	1	-
Vie maritale	5	1
Hébergement		
Hébergé par amis	1	2
Hébergé par famille	9	12
Hébergé par parents	48	71
Logement autonome	11	4
Mobilité		
Permis B	24	32

LA COMMUNE DE SOIGNOLLES-EN-BRIE

18 jeunes Soignollais reçus en 2013 :

- o 9 jeunes reçus en 1^{er} accueil
- o 9 jeunes suivis

Niveau	Femme	Homme
Niveau IV	4	1
Niveau V	6	4
Niveau VI et V bis	1	2
Age		
16-17		
18-21	6	3
22-25	5	4
Situation familiale		
Célibataire	7	6
Vie maritale	4	1
Hébergement		
Hébergé par famille	1	1
Hébergé par parents	7	5
Logement autonome	3	1
Mobilité		
Permis B	4	2



PUBLIC

Jeunes âgés de 16 à 25 ans

OBJECTIF

Proposer aux jeunes de Brie-Comte-Robert un accueil de proximité

DESCRIPTIF

Un conseiller de la Mission Locale reçoit sur rendez-vous les jeunes de la commune. Pour les actions collectives, les jeunes doivent se déplacer sur le siège de La Rochette sauf pour le Kiosque Emploi qui est proposé tous les lundis matins dans les locaux de Brie-Comte-Robert.

EN 2013

146 jeunes de Brie-Comte Robert ont été accueillis sur l'antenne dont 83 premiers accueils, 63 suivis et 57% de femmes

Niveau	Femme	Homme
Niveau I	1	-
Niveau II	3	1
Niveau III	5	2
Niveau IV	36	28
Niveau V	30	16
Niveau VI et V bis	9	15
Age		
16-17	3	2
18-21	65	50
22-25	16	-
Situation familiale		
Célibataire	66	59
Divorcé(e)		
Marié(e)	2	2
Vie maritale	16	1
Hébergement		
Autre	-	1
Hébergé par amis	4	
Hébergé par famille	5	4
Hébergé par parents	49	51
Logement autonome	26	6
Mobilité		
Permis B	36	27



PUBLIC

Jeunes âgés de 16 à 25 ans

OBJECTIF

Proposer aux jeunes Dammariens un accueil de proximité

DESCRIPTIF

Un chargé d'Accueil et deux conseillers de la Mission Locale sont présents du mardi au vendredi à l'Espace Emploi de Dammarie-Lès-Lys, afin d'accueillir les jeunes sur rendez-vous.

Le coach des 50 Passeports Pour l'Emploi est également présent de manière régulière sur l'antenne afin d'être au plus proche des jeunes rencontrant des problèmes de mobilité.

De même, la Psychologue clinicienne de la structure assure une permanence toutes les semaines pour les jeunes en souffrance psychique qui constitue un frein à leur insertion professionnelle et/ou sociale.

EN 2013

698 jeunes reçus :

- o 254 jeunes reçus en 1^{er} accueil (Dont 101 1^{er} accueil ZUS soit 40%)
- o 444 suivis (Dont 203 suivis ZUS soit 46%)

Niveau	Femme	Homme
Niveau I	2	-
Niveau II	5	4
Niveau III	15	8
Niveau IV	152	117
Niveau V	113	138
Niveau VI et V bis	58	86
Age		
16-17	27	15
18-21	298	302
22-25	20	36
Situation familiale		
Célibataire	294	342
Divorcé(e)	1	1
Marié(e)	24	3
Non précisé	-	1
Pacs	2	-
Séparé(e)	2	-
Vie maritale	22	6
Hébergement		
Autres foyers	3	6
CHRS	-	6
Foyer FJT	1	1
Hébergé par amis	16	13
Hébergé par famille	43	56
Hébergé par parents	200	243
Hôtel	2	-
Logement autonome	78	25
Sans hébergement et autre	2	3
Mobilité		
Permis B	93	99



PUBLIC

Jeunes âgés de 16 à 25 ans

OBJECTIF

Proposer aux jeunes Méens un accueil de proximité

DESCRIPTIF

Deux conseillers de la Mission Locale sont présents du lundi au vendredi (sauf le mercredi) sur l'antenne afin d'accueillir les jeunes sur rendez-vous.

Le coach des 50 Passeports Pour l'Emploi est également présent de manière régulière sur l'antenne afin d'être au plus proche des jeunes rencontrant des problèmes de mobilité.

De même, la Psychologue clinicienne de la structure assure une permanence toutes les semaines pour les jeunes en souffrance psychique qui constitue un frein à leur insertion professionnelle et/ou sociale.

EN 2013

Participation au forum de clôture « festival Jeunesse » en juin 2013 dans le cadre du partenariat : 605 jeunes reçus

- o 231 jeunes reçus en 1^{er} accueil (Dont 113 1^{er} accueil ZUS soit 49%)
- o 374 suivis (Dont 209 suivis ZUS soit 59%)

Niveau	Femme	Homme
Niveau I	3	1
Niveau II	5	3
Niveau III	17	9
Niveau IV	113	90
Niveau V	87	109
Niveau VI et V bis	83	85
Age		
16-17	15	10
18-21	207	223
22-25	86	64
Situation familiale		
Célibataire	259	288
Marié(e)	27	2
Pacs		
Séparé(e)	3	-
Vie maritale	19	6
Hébergement		
Autre	3	1
Autres foyers	5	-
Foyer FJT	-	1
Hébergé par amis	9	12
Hébergé par famille	35	44
Hébergé par parents	193	226
Hôtel	1	-
Logement autonome	62	13
Mobilité		
Permis B	69	83

